

Les risques des Forums Internet - 1/1

Internet : espace libre, liberté d'expression totale, havre de paix... Mais cette liberté n'est qu'illusoire, comme vous le démontrera cette petite histoire...

Le soleil frappait dur, les oiseaux chantaient, nous sommes en août, pleine vacances d'été. Tout le monde joue dehors, sauf un lycéen, âgé de 16 ans. Jean s'était fixé un objectif : il voulait réaliser un site Internet qui aurait pour thème son lycée, un forum où les lycéens pourraient communiquer entre eux et échanger leurs idées.

Les lignes de code défilent devant ses yeux. Le jeune homme qui était profondément ancré dans sa chaise et maintenant debout et sourit, il finit de finir son projet. Il est heureux, dans quelques minutes ses amis pourront profiter de son travail. Il se souvient encore de l'enthousiasme de ses amis quand il leur avait proposé de créer un forum pour qu'ils puissent communiquer. "Super ! ça va être cool !" avaient-ils criés.

Pendant qu'il mettait son site en ligne, anxieux, il prévenait déjà ses amis. 100% affichait maintenant son logiciel FTP, son site était on-line !

Plusieurs semaines passèrent, et la rentrée montra le bout de son nez. Jean était heureux de rentrer au lycée, il avait l'impression d'avoir fait quelque chose de bien pour l'établissement. Il informa plusieurs autres personnes que son site existait et tous les jours une poignée de nouveaux membres s'inscrivaient. Jean jubilait ! Mais malheureusement dans son enthousiasme, il n'avait pas sanctionné des messages comportant des insultes, sur le coup ça ne lui avait pas fait tilt, et il ne s'était pas rendu compte du caractère grave des propos.

Le site gagnait de plus en plus de popularité : l'adresse était écrite sur toute les tables ! Et un jour, un professeur eut un jour la curiosité d'aller visiter le site web, et tomba sur les propos qui comportaient des insultes. Tout de suite, il les imprima et les transmit au proviseur. C'est là que la vie de Jean et de ses camarades changea... Un individu fut reconnu, il avait mis sa photo en guise d'avatar ! La CPE l'informa que le proviseur avait en ses mains des propos insultant et qu'il fallait réagir. Le jeune homme, nerveux, alla en informer Jean qui se rendit aussitôt dans le bureau de sa CPE.

"Je suis l'administrateur du site" dit-il. La CPE lui expliqua la situation et lui dit que le proviseur comptait porter plainte...

La nouvelle se répandit, et de bouche à oreille les 4 personnes qui avaient insulté le proviseur ou des professeurs se dénoncèrent. Mais le proviseur avait porté plainte et, les jeunes gens "démasqués" ils n'eurent le droit que d'être "renvoyés à leur familles" et de recevoir une convocation du commissariat. Ensuite, 3 d'entre eux furent traduits devant le Conseil de Discipline, Jean n'était pas des leur, il n'avait rien dit.

Cette histoire est maintenant terminée, mais Jean et ses amis subissent toujours les conséquences. Bilan de l'histoire, Jean a eu 8 jours d'exclusions, et ses amis sont renvoyés définitivement avec sursis.

Il est très important de savoir que les propos sont vite diffamatoires : "Il faudrait qu'il change les piles de sont sonotone, parce qu'il n'arrête pas de bipper", "elle est folle" et "il est nul" font partie des propos pour lesquels les élèves ont été incriminés... Morale de l'histoire : Pas d'insultes sur le net sinon vous aurez des ennuis (avec la police entre autres).

PS : Cette histoire n'est pas terminée : en effet divers sanctions sont encore en vigueur, par exemple les élèves ont encore rendez-vous avec le tribunal d'instance, de plus ils sont classés parmi les délinquants du lycée alors qu'ils n'étaient pas des ados à problèmes.